

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT



**6-8 MARS
2020**

**NATIONAL HIVER
TIR SPORTIF**

**boulogne
sur mer**

**SALLE DEGAND
RUE DU DOCTEUR OVION**



Le Comité Départemental UFOLEP Pas-de-Calais,

La Commission Technique Départementale de Tir Sportif,

Le Tir Sportif Boulonnais,

La Commission Nationale Sportive de Tir Sportif,

Avec l'aide de la Ville de Boulogne-sur-Mer et de nombreux partenaires

vous félicitent pour votre qualification à ces Nationaux.

Nous vous souhaitons de passer un agréable séjour à Boulogne-sur-Mer et dans le département du Pas-de-Calais.

ORGANISATION

Jean-Louis DUMOULIN

Responsable de la CNS Tir

Natacha MOUTON-LEVREAY

Présidente de l'UFOLEP 62

Michel LAGARDE

Responsable Arbitrage de la CNS Tir

Jérôme LÉGER

Délégué Départemental de l'UFOLEP 62

Patrice KAZMIERCZAK

Président de la CTD Tir

Bernard LEGRIS

Président du Tir Sportif Boulonnais

Denis BOONE

Chargé de développement UFOLEP 62

LE MOT DE LA PRESIDENTE DU COMITÉ UFOLEP 62

Une nouvelle fois, bienvenue dans le Pas-de-Calais !



Le temps passe vite.... Il y a moins d'un an, nous avons le plaisir de vous accueillir pour la finale nationale été à Arques. A peine le temps de nous ressourcer et nous voilà déjà prêt.e.s à vous accueillir de nouveau dans le Pas de Calais mais cette fois ci au bord de la Côte d'Opale, dans la ville de Boulogne sur Mer.

Plus besoin de préciser le dynamisme qui caractérise l'activité au sein du département, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 25 associations, plus de 465 pratiquantes et pratiquants, plus d'une dizaine de bénévoles au sein de la CTD, avec un calendrier de rencontres très fourni.

Les membres de l'association du Tir Sportif Boulonnais, ainsi que son président Bernard Legris, ont cette année relevé un double défi : d'abord, vous accueillir avec la convivialité et la bonne humeur qui les caractérisent, mais aussi sous le soleil !

Je sais qu'il fera le maximum pour que la compétition se déroule dans les meilleures conditions. L'association pourra compter sur la dynamique de la CTD et de son président, Patrice Kazmiercsak, pour la réussite de cette finale nationale.

Nous remercions la CNS Tir qui gèrera le côté sportif de la manifestation, ainsi que l'UFOLEP Nationale pour son soutien technique.

Je remercie par avance tous les bénévoles, la municipalité, le service technique de la ville, le Conseil Départemental pour le déroulement de cet événement.

Je ne saurai que trop vous conseiller de prendre le temps après cette finale, de visiter la belle capitale de la Côte d'Opale, Boulogne-sur-mer. En effet il y a beaucoup à voir, le vieux Boulogne est un lieu chargé d'histoire où se trouvent la basilique, le château-Musée, le beffroi et le palais impérial, sa plage, le centre national de la Mer Nausicaa, site touristique régional majeur.

Au nom de l'ensemble des élus du comité, je vous souhaite une belle épreuve sportive dans les valeurs de respect, de solidarité et de fairplay, qui nous animent.

Au plaisir de vous croiser à Boulogne sur Mer !

Natacha MOUTON-LEVREAY
Présidente UFOLEP 62

LE MOT DU MAIRE



La ville de Boulogne-sur-Mer est particulièrement heureuse d'accueillir le championnat National de tir UFOLEP à la Salle des Sports Degand.

En accueillant cette compétition Nationale, Boulogne-sur-Mer s'affirme une nouvelle fois comme une terre de sport.

Cette rencontre est aussi une belle reconnaissance pour le Tir Sportif Boulonnais qui fait preuve de dynamisme, d'engagement et de talent pour faire vivre sur notre territoire cette belle pratique sportive.

Je tiens particulièrement à saluer les dirigeants et les membres du club qui assurent bénévolement l'organisation de cette manifestation. C'est en effet près de 500 personnes venues de la France entière qui viendront également découvrir notre ville.

Espérons que ce championnat National permettra de mettre un peu plus en lumière cette discipline.

Je vous souhaite un excellent championnat.

Frédéric Cuvillier

Ancien Ministre

Maire de Boulogne-sur-Mer

Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

LE MOT DU PRESIDENT DU TIR SPORTIF BOULONNAIS



Chers amis,

C'est avec un grand plaisir que nous avons à vous accueillir sur les terres du Boulonnais les 06, 07 et 08 Mars 2020 pour la Finale Nationale de tir carabine, pistolet et arbalète.

C'est la première fois que Boulogne-sur-Mer reçoit une compétition Nationale de tir sportif. Nous nous efforcerons à ce que votre séjour vous soit des plus agréable.

Vous pourrez découvrir notre port de pêche qui est le premier port de pêche de France ; les remparts du vieux Boulogne ; son château musée ; la crypte de la Cathédrale et ses petits commerces qui, je suis sûr, vous feront garder un bon souvenir de notre belle ville de Boulogne.

Profitez également, si votre planning le permet, de visiter Nausicaa, le plus grand aquarium d'Europe. Et pourquoi pas revenir passer un week-end ; des vacances afin de longer notre superbe Côte d'Opale et aussi admirer les côtes anglaises.

Enfin, je remercie la ville de Boulogne-sur-Mer, les services des sports et les bénévoles du club TSB qui mettent tout en œuvre pour la réussite de cette compétition.

A vous tous, amis tireurs, nous vous souhaitons un bon séjour et les meilleurs résultats possibles.



**Le président,
Bernard LEGRIS**

LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION NATIONALE DE TIR UFOLEP



C'est avec un immense plaisir que nous nous rendrons les 7 et 8 mars prochains à Boulogne-sur-Mer, afin d'y disputer le Championnat National Hiver.

Je tiens à remercier très chaleureusement les responsables de la Société de Tir locale et ceux de l'UFOLEP du Pas-de-Calais qui ont su relever le défi d'organiser cette belle épreuve.

Que vous soyez voisins ou que vous avez traversé le territoire pour venir défendre vos couleurs, permettez-moi de vous féliciter et je vous laisse le soin de découvrir en plus des installations sportives, la ville et ses environs.

Mes remerciements iront, aux instances territoriales ainsi qu'aux différents partenaires qui ont tenu à manifester de leur soutien cette manifestation.

L'organisation d'une telle épreuve, témoigne de beaucoup de travail préparatif, ainsi je félicite également l'ensemble des organisateurs qui ont mis à notre disposition leurs moyens humains et techniques.

Ainsi, grâce aux efforts conjugués de tous, je suis persuadé que cette grande Finale Nationale UFOLEP d'Hiver 2020 connaîtra tout le succès qu'elle mérite.

Jean-Louis DUMOULIN

Responsable de la CNS Tir

DROITS D'ENGAGEMENT

- Liste des qualifiés communiquée par le CNS Tir Sportif.
- Droit d'inscription suivant règlements financiers UFOLEP :
 - Engagement Adulte : **13 €**
 - Engagement Jeune : **7 €**
 - Engagement individuel supplémentaire, par tir supplémentaire et par tireur (en complément de l'engagement individuel) : **3 €**

Exemple :

Un tireur adulte engagé en équipe carabine et pistolet réglera :

13 € (d'engagement de base) + 3 € (tir supplémentaire) soit 16 €

(Le service comptable de la Fédération adressera après la compétition une facture à chaque Comité Départemental ayant engagé des tireurs ; cela sur la base des déclarations transmises par le Responsable de la C.N.S. et dans le respect des quotas attribués à cette manifestation.

Confirmation d'inscription :

- Chaque Département devra, après avoir reçu la liste de ses équipes qualifiées, confirmer leur participation effective.
- Les fichiers de match, dûment remplis, sont à retourner dans les délais prescrits à – Monsieur Sylvain ALLIAUME et également aux Responsables des Disciplines.
- Les équipes ayant des changements de composition de dernière heure devront les signaler (éventuellement par téléphone) aux Responsables Techniques de chaque discipline et ce avant le lundi 2 mars 2020.
- Au-delà de ce délai, les changements ne seront plus possibles et les absences considérées comme « forfait ».

LA SALLE

Salle de Sports Degand
Rue du Docteur Ovion
62200 BOULOGNE-SUR-MER



RESERVATION

Pour une meilleure organisation de votre participation, nous insistons sur l'importance du respect des échéances.

Dès réception de ce dossier :

→ Réserver votre restauration avant le 20 février 2020

HEBERGEMENT

Vous venez seul, en groupe, en famille, en voiture, en camping-car, ...

L'Office de Tourisme du Boulonnais en Côte d'Opale vous apporte des **solutions** !

→ Les rubriques *Séjourner* et *Pratique* de <https://www.boulonnaisautop.com/> sont faites pour vous !



TOURISME

- ROUTE 62, L'AVENTURE DU PAS-DE-CALAIS !

« Le long de la route 62, parcourez 14 sites touristiques incontournables le temps d'un week-end ou d'un séjour : chambres d'hôtes, parcs d'attractions, ballades nature ou insolites, auberges et hôtels, centres historiques, restaurants... »

<http://www.route-62.fr/>

- PAS-DE-CALAIS TOURISME

« Une côte comme un bijou, entre architecture balnéaire et nature préservée. Découvrez la beauté des paysages du Grand site, entre Cap blanc Nez et Cap gris Nez, Explorez les villages et stations de bord de mer, partout vous serez soufflé par ces lumières changeantes, ces espaces immenses, cette impression d'ailleurs... »

<https://www.pas-de-calais-tourisme.com/fr/homepage/>

- TOURISME EN COTE D'OPALE

Pour tout savoir sur la Côte d'Opale !

A télécharger, [la carte touristique du Boulonnais](#) !

<https://www.boulonnaisautop.com/>

RESTAURATION

REPAS DU VENDREDI 6 MARS 2020

Menu à 13€

- Apéritif maison
- Feuilleté au saumon
- Risotto de la mer
- Fromage
- Dessert
- Café
- 1 boisson au choix

OU

- Apéritif maison
- Assiette de charcuterie
- Risotto de poulet
- Fromage
- Dessert
- Café
- 1 boisson au choix

REPAS DU SAMEDI 7 MARS 2020

Menu à 16€

- Apéritif maison
- Terrine campagnarde
- Coq au vin avec ses légumes printaniers
- Assiette de 3 fromages
- Dessert
- Café
- 1 boisson au choix

PANIER-REPAS DU DIMANCHE 8 MARS

5 €

- Sandwich, eau plate, fruit, chips

PETIT DEJEUNER DES 7 et 8 MARS

5 €

- Café OU chocolat chaud OU thé + 2 viennoiseries

A DISPOSITION DURANT LA COMPETITION

- Buvette, sandwichs divers, pain merguez, pain saucisse, croque-monsieur

FICHE DE RÉSERVATION DES REPAS

Merci de renvoyer cette fiche de réservation avant le **20 février 2020**, accompagnée du règlement par chèque à l'adresse suivante :

Bernard LEGRIS
75 rue de la Résistance
Résidence Montplaisir – Appartement 203
62200 BOULOGNE-SUR-MER

Ainsi qu'une copie de la fiche de réservation par mail :

tirsportifboulonnais@hotmail.fr

Association _____ Département _____

Nom et prénom du responsable _____

Adresse postale _____

Téléphone _____ E-mail _____

REPAS	QUANTITÉ	TARIFS	TOTAL
Vendredi soir		x 13 €	
Samedi petit-déjeuner		x 3 €	
Samedi midi	<i>Restauration rapide sur le site de tir</i>		
Samedi soir		x 16 €	
Dimanche petit-déjeuner		x 3€	
Dimanche panier repas		x 5€	

Les réservations seront prises dès réception du règlement. Aucun repas ne sera retenu s'il n'est pas accompagné d'un chèque bancaire à l'ordre de l'adresse mentionnée ci-dessus.

Merci de votre compréhension.

Renseignements : Bernard LEGRIS - 06 16 21 27 75

NOS PARTENAIRES

la **ligue de l'enseignement**
un avenir par l'éducation populaire



Région
Hauts-de-France



Pas-de-Calais
Le Département

 **Communauté d'agglomération du Boulonnais**
www.agglo-boulonnais.fr


boulogne
sur mer

